Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_062-DE

Bureau Communautaire du 4 décembre 2025 Délibération n°B_2025_062

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 12 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 28 novembre 2025

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
HERRY Marie-Hélène, GICQUELLO Bruno

Secrétaire de séance : Mme Christelle MARCY

Objet : - Tourisme - Tarifs interventions RNR des Menhirs et Landes de Monteneuf

Monsieur le vice-président propose aux membres du bureau de délibérer sur la création de tarifs pour des interventions qui pourraient être proposées par la Réserve Naturelle Régionale des Menhirs et Landes de Monteneuf à destination des scolaires, des associations ou de partenaires privés.

Prestations	Tarifs	Commentaires
Demi-journée par personne Cours écologie et biologie (scolaires)	6,50 €	Gratuit pour les accompagnateurs
Journée par personne Cours écologie et biologie (scolaires)	11,00 €	
Conférence sur l'écologie et la biologie Forfait à l'heure	60,00 €	

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA VALIDATION des tarifs applicables aux interventions proposées ;

- L'AUTORISATION du Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_062-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

